



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51730>

Département(s) de publication : **04**

Annonce n° **26-51730**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Sisteron

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Passation de marchés d'assurances pour les besoins de la Commune de Sisteron - 04

Description : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée

Identifiant de la procédure : 1b206a25-e2ca-4b79-903c-1e87e2ea7d71

Identifiant interne : 2026-TIC-0006

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Hôtel de Ville - Bp 100 - 04 200 Sisteron cedex

Ville : Sisteron

Code postal : 04200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 7

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 7

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Dommages aux biens mobiliers et immobiliers

Description : Dommages aux biens mobiliers et immobiliers

Identifiant interne : 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Hôtel de Ville - Bp 100 - 04 200 Sisteron cedex

Ville : Sisteron

Code postal : 04200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Date de fin de durée : 31/12/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations du lot sont réglées par des prix forfaitaires

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Pièce N°1 : Le formulaire D.C.1* complété : (*) - il est recommandé de compléter un formulaire Dc1 commun au groupement. Toutefois la fourniture de plusieurs Dc1 sera admise dès l'instant que le mode de présentation en groupement est indiqué. Rappel :- Tous les assureurs doivent être membres du groupement et figurer sur le Dc1 - Un intermédiaire ne peut se présenter seul. Pièce N°1bis : Le mandat délivré par l'organisme porteur du risque. Annexe 3 en fin de document Les intermédiaires courtiers doivent justifier d'une habilitation émanant de tout organisme porteur du risque (modèle joint en annexe). Cette habilitation pourra être demandée par l'acheteur de façon originale avant notification. Pièce N°1ter : Pour chaque organisme porteur de risque, la fiche « informations organisme porteur du risque » en annexe du présent règlement de consultation ou le rapport sur la solvabilité et la situation financière rédigé en langue française. Annexe 2 en fin de document pièce N°2 : Le formulaire Dc2 complété est fourni par : chaque organisme porteur du risque ; tout intermédiaire d'assurance ou gestionnaire, membre ou non du groupement. Chaque opérateur justifie de ses capacités professionnelles, techniques et financières au moyen des pièces suivantes : déclaration du chiffre d'affaires global du dernier exercice disponible (rubrique F1 du Dc2) ; justification de l'agrément de l'organisme porteur du risque (lien de téléchargement rubrique E3 du Dc2) et de l'enregistrement Orias pour les intermédiaires (n° Orias rubrique E1 du Dc2). Pour les capacités d'autres opérateurs économiques auxquels il recourt, le candidat fournit les mêmes justificatifs que ceux exigés par le pouvoir adjudicateur (hors Dc1) et prouve qu'il dispose effectivement de leurs capacités pour l'exécution du marché. Document Unique De Marché Européen (Dume) : Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (Dume) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le Dume susvisé, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique. Les candidats qui opteront pour le Dume devront fournir à l'appui du Dume, les certificats mentionnés précédemment. Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'entités partenaires, doit fournir son Dume et un Dume distinct contenant les informations pertinentes pour ces entités partenaires. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1822063>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1822063>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/06/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/06/2026 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'exécution des prestations débute à la date fixée au contrat. Aucune avance ni garantie financière n'est prévue. Les

prix peuvent être actualisés selon les stipulations contractuelles. Le règlement intervient dans le respect du délai de paiement applicable à l'acheteur. Les sommes dues sont versées par virement sur le compte désigné par le titulaire (IBAN BIC RIB) auprès de l'organisme porteur du risque. Le délai de paiement est celui fixé aux articles L.2192-10 et R.2192-10 du Code de la commande publique. Tout retard ouvre droit au versement d'intérêts moratoires dans les conditions prévues aux articles L.2192-13 et R.2192-31 à R.2192-36. Les factures doivent mentionner le montant des cotisations, leurs bases de calcul ainsi que les éventuelles régularisations. En cas d'erreur ou de pièce manquante, le délai de paiement est suspendu. Les factures électroniques sont transmises uniquement via Chorus Pro (SIREN Commune de Sisteron : 210402095), toute facture hors portail étant rejetée

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Tous Risques expositions

Description : Tous Risques expositions

Identifiant interne : 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Hôtel de Ville - Bp 100 - 04 200 Sisteron cedex

Ville : Sisteron

Code postal : 04200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Date de fin de durée : 31/12/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations du lot sont réglées par des prix forfaitaires

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Pièce N°1 : Le formulaire D.C.1* complété : (*) - il est recommandé de compléter un formulaire Dc1 commun au groupement. Toutefois la fourniture de plusieurs Dc1 sera admise dès l'instant que le mode de présentation en groupement est indiqué. Rappel :- Tous les assureurs doivent être membres du groupement et figurer sur le Dc1 - Un intermédiaire ne peut se présenter seul. Pièce N°1bis : Le mandat délivré par l'organisme porteur du risque. Annexe 3 en fin de document Les intermédiaires courtiers doivent justifier d'une habilitation émanant de tout organisme porteur du risque (modèle joint en annexe). Cette habilitation pourra être demandée par l'acheteur de façon originale avant notification. Pièce N°1ter : Pour chaque organisme porteur de risque, la fiche « informations organisme porteur du risque » en annexe du présent règlement de consultation ou le rapport sur la solvabilité et la situation financière rédigé en langue française. Annexe 2 en fin de document pièce N°2 : Le formulaire Dc2 complété est fourni par : chaque organisme porteur du risque ; tout intermédiaire d'assurance ou gestionnaire, membre ou non du groupement. Chaque opérateur justifie de ses capacités professionnelles, techniques et financières au moyen des pièces suivantes : déclaration du chiffre d'affaires global du dernier exercice disponible (rubrique F1 du Dc2) ; justification de l'agrément de l'organisme porteur du risque (lien de téléchargement rubrique E3 du Dc2) et de l'enregistrement Orias pour les intermédiaires (n° Orias rubrique E1 du Dc2). Pour les capacités d'autres opérateurs économiques auxquels il recourt, le candidat fournit les mêmes justificatifs que ceux exigés par le pouvoir adjudicateur (hors Dc1) et prouve qu'il dispose effectivement de leurs capacités pour l'exécution du marché. Document Unique De Marche Européen (Dume) : Le candidat peut

présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (Dume) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le Dume susvisé, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique. Les candidats qui opteront pour le Dume devront fournir à l'appui du Dume, les certificats mentionnés précédemment. Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'entités partenaires, doit fournir son Dume et un Dume distinct contenant les informations pertinentes pour ces entités partenaires. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1822063>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1822063>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/06/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/06/2026 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'exécution des prestations débute à la date fixée au contrat. Aucune avance ni garantie financière n'est prévue. Les prix peuvent être actualisés selon les stipulations contractuelles. Le règlement intervient dans le respect du délai de paiement applicable à l'acheteur. Les sommes dues sont versées par virement sur le compte désigné par le titulaire (IBAN BIC RIB) auprès de l'organisme porteur du risque. Le délai de paiement est celui fixé aux articles L.2192-10 et R.2192-10 du Code de la commande publique. Tout retard ouvre droit au versement d'intérêts moratoires dans les conditions prévues aux articles L.2192-13 et R.2192-31 à R.2192-36. Les factures doivent mentionner le montant des cotisations, leurs bases de calcul ainsi que les éventuelles régularisations. En cas d'erreur ou de pièce manquante, le délai de paiement est suspendu. Les factures électroniques sont transmises uniquement via Chorus Pro (SIREN Commune de Sisteron : 210402095), toute facture hors portail étant rejetée

Facturation en ligne : Requisite

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Responsabilité civile et risques annexes

Description : Responsabilité civile et risques annexes

Identifiant interne : 03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66516400 Services d'assurance responsabilité civile générale

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Hôtel de Ville - Bp 100 - 04 200 Sisteron cedex

Ville : Sisteron

Code postal : 04200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Date de fin de durée : 31/12/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations du lot sont réglées par des prix forfaitaires

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Pièce N°1 : Le formulaire D.C.1* complété : (*) - il est recommandé de compléter un formulaire Dc1 commun au groupement. Toutefois la fourniture de plusieurs Dc1 sera admise dès l'instant que le mode de présentation en groupement est indiqué. Rappel :- Tous les assureurs doivent être membres du groupement et figurer sur le Dc1 - Un intermédiaire ne peut se présenter seul. Pièce N°1bis : Le mandat délivré par l'organisme porteur du risque. Annexe 3 en fin de document Les intermédiaires courtiers doivent justifier d'une habilitation émanant de tout organisme porteur du risque (modèle joint en annexe). Cette habilitation pourra être demandée par l'acheteur de façon originale avant notification. Pièce N°1ter : Pour chaque organisme porteur de risque, la fiche « informations organisme porteur du risque » en annexe du présent règlement de

consultation ou le rapport sur la solvabilité et la situation financière rédigé en langue française. Annexe 2 en fin de document pièce N°2 : Le formulaire Dc2 complété est fourni par : chaque organisme porteur du risque ; tout intermédiaire d'assurance ou gestionnaire, membre ou non du groupement. Chaque opérateur justifie de ses capacités professionnelles, techniques et financières au moyen des pièces suivantes : déclaration du chiffre d'affaires global du dernier exercice disponible (rubrique F1 du Dc2) ; justification de l'agrément de l'organisme porteur du risque (lien de téléchargement rubrique E3 du Dc2) et de l'enregistrement Orias pour les intermédiaires (n° Orias rubrique E1 du Dc2). Pour les capacités d'autres opérateurs économiques auxquels il recourt, le candidat fournit les mêmes justificatifs que ceux exigés par le pouvoir adjudicateur (hors Dc1) et prouve qu'il dispose effectivement de leurs capacités pour l'exécution du marché. Document Unique De Marché Européen (Dume) : Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (Dume) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le Dume susvisé, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique. Les candidats qui opteront pour le Dume devront fournir à l'appui du Dume, les certificats mentionnés précédemment. Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'entités partenaires, doit fournir son Dume et un Dume distinct contenant les informations pertinentes pour ces entités partenaires. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1822063>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1822063>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/06/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/06/2026 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'exécution des prestations débute à la date fixée au contrat. Aucune avance ni garantie financière n'est prévue. Les prix peuvent être actualisés selon les stipulations contractuelles. Le règlement intervient dans le respect du délai de paiement applicable à l'acheteur. Les sommes dues sont versées par virement sur le compte désigné par le titulaire (IBAN BIC RIB) auprès de l'organisme porteur du risque. Le délai de paiement est celui fixé aux articles L.2192-10 et R.2192-10 du Code de la commande publique. Tout retard ouvre droit au versement d'intérêts moratoires dans les conditions prévues aux articles L.2192-13 et R.2192-31 à R.2192-36. Les factures doivent mentionner le montant des cotisations, leurs bases de calcul ainsi que les éventuelles régularisations. En cas d'erreur ou de pièce manquante, le délai de paiement est suspendu. Les factures électroniques sont transmises uniquement via Chorus Pro (SIREN Commune de Sisteron : 210402095), toute facture hors portail étant rejetée

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Protection juridique

Description : Protection juridique

Identifiant interne : 04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66513100 Services d'assurance défense et recours

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Hôtel de Ville - Bp 100 - 04 200 Sisteron cedex

Ville : Sisteron

Code postal : 04200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Date de fin de durée : 31/12/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations du lot sont réglées par des prix forfaitaires

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Pièce N°1 : Le formulaire D.C.1* complété : (*) - il est recommandé de compléter un formulaire Dc1 commun au groupement. Toutefois la fourniture de plusieurs Dc1 sera admise dès l'instant que le mode de présentation en groupement est indiqué. Rappel :- Tous les assureurs doivent être membres du groupement et figurer sur le Dc1 - Un intermédiaire ne peut se présenter seul. Pièce N°1bis : Le mandat délivré par l'organisme porteur du risque. Annexe 3 en fin de document Les intermédiaires courtiers doivent justifier d'une habilitation émanant de tout organisme porteur du risque (modèle joint en annexe). Cette habilitation pourra être demandée par l'acheteur de façon originale avant notification. Pièce N°1ter : Pour chaque organisme porteur de risque, la fiche « informations organisme porteur du risque » en annexe du présent règlement de consultation ou le rapport sur la solvabilité et la situation financière rédigé en langue française. Annexe 2 en fin de document pièce N°2 : Le formulaire Dc2 complété est fourni par : chaque organisme porteur du risque ; tout intermédiaire d'assurance ou gestionnaire, membre ou non du groupement. Chaque opérateur justifie de ses capacités professionnelles, techniques et financières au moyen des pièces suivantes : déclaration du chiffre d'affaires global du dernier exercice disponible (rubrique F1 du Dc2) ; justification de l'agrément de l'organisme porteur du risque (lien de téléchargement rubrique E3 du Dc2) et de l'enregistrement Orias pour les intermédiaires (n° Orias rubrique E1 du Dc2). Pour les capacités d'autres opérateurs économiques auxquels il recourt, le candidat fournit les mêmes justificatifs que ceux exigés par le pouvoir adjudicateur (hors Dc1) et prouve qu'il dispose effectivement de leurs capacités pour l'exécution du marché. Document Unique De Marche Européen (Dume) : Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (Dume) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le Dume susvisé, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique. Les candidats qui opteront pour le Dume devront fournir à l'appui du Dume, les certificats mentionnés précédemment. Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'entités partenaires, doit fournir son Dume et un Dume distinct contenant les informations pertinentes pour ces entités partenaires. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1822063>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1822063>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/06/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/06/2026 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'exécution des prestations débute à la date fixée au contrat. Aucune avance ni garantie financière n'est prévue. Les prix peuvent être actualisés selon les stipulations contractuelles. Le règlement intervient dans le respect du délai de paiement applicable à l'acheteur. Les sommes dues sont versées par virement sur le compte désigné par le titulaire (IBAN BIC RIB) auprès de l'organisme porteur du risque. Le délai de paiement est celui fixé aux articles L.2192-10 et R.2192-10 du Code de la commande publique. Tout retard ouvre droit au versement d'intérêts moratoires dans les conditions prévues aux articles L.2192-13 et R.2192-31 à R.2192-36. Les factures doivent mentionner le montant des cotisations, leurs bases de calcul ainsi que les éventuelles régularisations. En cas d'erreur ou de pièce manquante, le délai de paiement est suspendu. Les factures électroniques sont transmises uniquement via Chorus Pro (SIREN Commune de Sisteron : 210402095), toute facture hors portail étant rejetée

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Protection fonctionnelle

Description : Protection fonctionnelle

Identifiant interne : 05

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66513100 Services d'assurance défense et recours

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Hôtel de Ville - Bp 100 - 04 200 Sisteron cedex

Ville : Sisteron

Code postal : 04200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Date de fin de durée : 31/12/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations du lot sont réglées par des prix forfaitaires

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Pièce N°1 : Le formulaire D.C.1* complété : (*) - il est recommandé de compléter un formulaire Dc1 commun au groupement. Toutefois la fourniture de plusieurs Dc1 sera admise dès l'instant que le mode de présentation en groupement est indiqué. Rappel :- Tous les assureurs doivent être membres du groupement et figurer sur le Dc1 - Un intermédiaire ne peut se présenter seul. Pièce N°1bis : Le mandat délivré par l'organisme porteur du risque. Annexe 3 en fin de document Les intermédiaires courtiers doivent justifier d'une habilitation émanant de tout organisme porteur du risque (modèle joint en annexe). Cette habilitation pourra être demandée par l'acheteur de façon originale avant notification. Pièce N°1ter : Pour chaque organisme porteur de risque, la fiche « informations organisme porteur du risque » en annexe du présent règlement de consultation ou le rapport sur la solvabilité et la situation financière rédigé en langue française. Annexe 2 en fin de document pièce N°2 : Le formulaire Dc2 complété est fourni par : chaque organisme porteur du risque ; tout intermédiaire d'assurance ou gestionnaire, membre ou non du groupement. Chaque opérateur justifie de ses capacités professionnelles, techniques et financières au moyen des pièces suivantes : déclaration du chiffre d'affaires global du dernier exercice disponible (rubrique F1 du Dc2) ; justification de l'agrément de l'organisme porteur du risque (lien de téléchargement rubrique E3 du Dc2) et de l'enregistrement Orias pour les intermédiaires (n° Orias rubrique E1 du Dc2). Pour les capacités d'autres opérateurs économiques auxquels il recourt, le candidat fournit les mêmes justificatifs que ceux exigés par le pouvoir adjudicateur (hors Dc1) et prouve qu'il dispose effectivement de leurs capacités pour l'exécution du marché. Document Unique De Marche Européen (Dume) : Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (Dume) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le Dume susvisé, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique. Les candidats qui opteront pour le Dume devront fournir à l'appui du Dume, les certificats mentionnés précédemment. Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'entités partenaires, doit fournir son Dume et un Dume distinct contenant les informations pertinentes pour ces entités partenaires. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1822063>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1822063>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/06/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/06/2026 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'exécution des prestations débute à la date fixée au contrat. Aucune avance ni garantie financière n'est prévue. Les prix peuvent être actualisés selon les stipulations contractuelles. Le règlement intervient dans le respect du délai de paiement applicable à l'acheteur. Les sommes dues sont versées par virement sur le compte désigné par le titulaire (IBAN BIC RIB) auprès de l'organisme porteur du risque. Le délai de paiement est

celui fixé aux articles L.2192-10 et R.2192-10 du Code de la commande publique. Tout retard ouvre droit au versement d'intérêts moratoires dans les conditions prévues aux articles L.2192-13 et R.2192-31 à R.2192-36. Les factures doivent mentionner le montant des cotisations, leurs bases de calcul ainsi que les éventuelles régularisations. En cas d'erreur ou de pièce manquante, le délai de paiement est suspendu. Les factures électroniques sont transmises uniquement via Chorus Pro (SIREN Commune de Sisteron : 210402095), toute facture hors portail étant rejetée

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Risques statutaires

Description : Risques statutaires

Identifiant interne : 06

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Hôtel de Ville - Bp 100 - 04 200 Sisteron cedex

Ville : Sisteron

Code postal : 04200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Date de fin de durée : 31/12/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations du lot sont réglées par des prix forfaitaires

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Pièce N°1 : Le formulaire D.C.1* complété : (*) - il est recommandé de compléter un formulaire Dc1 commun au groupement. Toutefois la fourniture de plusieurs Dc1 sera admise dès l'instant que le mode de présentation en groupement est indiqué. Rappel :- Tous les assureurs doivent être membres du groupement et figurer sur le Dc1 - Un intermédiaire ne peut se présenter seul. Pièce N°1bis : Le mandat délivré par l'organisme porteur du risque. Annexe 3 en fin de document Les intermédiaires courtiers doivent justifier d'une habilitation émanant de tout organisme porteur du risque (modèle joint en annexe). Cette habilitation pourra être demandée par l'acheteur de façon originale avant notification. Pièce N°1ter : Pour chaque organisme porteur de risque, la fiche « informations organisme porteur du risque » en annexe du présent règlement de consultation ou le rapport sur la solvabilité et la situation financière rédigé en langue française. Annexe 2 en fin de document pièce N°2 : Le formulaire Dc2 complété est fourni par : chaque organisme porteur du risque ; tout intermédiaire d'assurance ou gestionnaire, membre ou non du groupement. Chaque opérateur justifie de ses capacités professionnelles, techniques et financières au moyen des pièces suivantes : déclaration du chiffre d'affaires global du dernier exercice disponible (rubrique F1 du Dc2) ; justification de l'agrément de l'organisme porteur du risque (lien de téléchargement rubrique E3 du Dc2) et de l'enregistrement Orias pour les intermédiaires (n° Orias rubrique E1 du Dc2). Pour les capacités d'autres opérateurs économiques auxquels il recourt, le candidat fournit les mêmes justificatifs que ceux exigés par le pouvoir adjudicateur (hors Dc1) et prouve qu'il dispose effectivement de leurs capacités pour l'exécution du marché. Document Unique De Marche Européen (Dume) : Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (Dume) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le Dume susvisé, en

lieu et place des documents mentionnés à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique. Les candidats qui opteront pour le Dume devront fournir à l'appui du Dume, les certificats mentionnés précédemment. Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'entités partenaires, doit fournir son Dume et un Dume distinct contenant les informations pertinentes pour ces entités partenaires. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1822063>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1822063>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/06/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/06/2026 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'exécution des prestations débute à la date fixée au contrat. Aucune avance ni garantie financière n'est prévue. Les prix peuvent être actualisés selon les stipulations contractuelles. Le règlement intervient dans le respect du délai de paiement applicable à l'acheteur. Les sommes dues sont versées par virement sur le compte désigné par le titulaire (IBAN BIC RIB) auprès de l'organisme porteur du risque. Le délai de paiement est celui fixé aux articles L.2192-10 et R.2192-10 du Code de la commande publique. Tout retard ouvre droit au versement d'intérêts moratoires dans les conditions prévues aux articles L.2192-13 et R.2192-31 à R.2192-36. Les factures doivent mentionner le montant des cotisations, leurs bases de calcul ainsi que les éventuelles régularisations. En cas d'erreur ou de pièce manquante, le délai de paiement est suspendu. Les factures électroniques sont transmises uniquement via Chorus Pro (SIREN Commune de Sisteron : 210402095), toute facture hors portail étant rejetée

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Atteintes au système d'information (« Cyber Risque »)

Description : Atteintes au système d'information (« Cyber Risque »)

Identifiant interne : 07

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Hôtel de Ville - Bp 100 - 04 200 Sisteron cedex

Ville : Sisteron

Code postal : 04200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Date de fin de durée : 31/12/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations du lot sont réglées par des prix forfaitaires

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Pièce N°1 : Le formulaire D.C.1* complété : (*) - il est recommandé de compléter un formulaire Dc1 commun au groupement. Toutefois la fourniture de plusieurs Dc1 sera admise dès l'instant que le mode de présentation en groupement est indiqué. Rappel :- Tous les assureurs doivent être membres du groupement et figurer sur le Dc1 - Un intermédiaire ne peut se présenter seul. Pièce N°1bis : Le mandat délivré par l'organisme porteur du risque. Annexe 3 en fin de document Les intermédiaires courtiers doivent justifier d'une habilitation émanant de tout organisme porteur du risque (modèle joint en annexe). Cette habilitation pourra être demandée par l'acheteur de façon originale avant notification. Pièce N°1ter : Pour chaque organisme porteur de risque, la fiche « informations organisme porteur du risque » en annexe du présent règlement de consultation ou le rapport sur la solvabilité et la situation financière rédigé en

langue française. Annexe 2 en fin de document pièce N°2 : Le formulaire Dc2 complété est fourni par : chaque organisme porteur du risque ; tout intermédiaire d'assurance ou gestionnaire, membre ou non du groupement. Chaque opérateur justifie de ses capacités professionnelles, techniques et financières au moyen des pièces suivantes : déclaration du chiffre d'affaires global du dernier exercice disponible (rubrique F1 du Dc2) ; justification de l'agrément de l'organisme porteur du risque (lien de téléchargement rubrique E3 du Dc2) et de l'enregistrement Orias pour les intermédiaires (n° Orias rubrique E1 du Dc2). Pour les capacités d'autres opérateurs économiques auxquels il recourt, le candidat fournit les mêmes justificatifs que ceux exigés par le pouvoir adjudicateur (hors Dc1) et prouve qu'il dispose effectivement de leurs capacités pour l'exécution du marché. Document Unique De Marche Européen (Dume) : Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (Dume) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le Dume susvisé, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique. Les candidats qui opteront pour le Dume devront fournir à l'appui du Dume, les certificats mentionnés précédemment. Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'entités partenaires, doit fournir son Dume et un Dume distinct contenant les informations pertinentes pour ces entités partenaires. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1822063>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1822063>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/06/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/06/2026 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'exécution des prestations débute à la date fixée au contrat. Aucune avance ni garantie financière n'est prévue. Les prix peuvent être actualisés selon les stipulations contractuelles. Le règlement intervient dans le respect du délai de paiement applicable à l'acheteur. Les sommes dues sont versées par virement sur le compte désigné par le titulaire (IBAN BIC RIB) auprès de l'organisme porteur du risque. Le délai de paiement est celui fixé aux articles L.2192-10 et R.2192-10 du Code de la commande publique. Tout retard ouvre droit au versement d'intérêts moratoires dans les conditions prévues aux articles L.2192-13 et R.2192-31 à R.2192-36. Les factures doivent mentionner le montant des cotisations, leurs bases de calcul ainsi que les éventuelles régularisations. En cas d'erreur ou de pièce manquante, le délai de paiement est suspendu. Les factures électroniques sont transmises uniquement via Chorus Pro (SIREN Commune de Sisteron : 210402095), toute facture hors portail étant rejetée

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 12B0F94C-F718-AF91-72B736B16702D9AA

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Commune de Sisteron

Numéro d'enregistrement : 89794

Adresse postale : 4 Place De La République

Ville : Sisteron

Code postal : 04200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays : France

Point de contact : TEMPLIER Jean-Pierre

Adresse électronique : mairie@sisteron.fr

Téléphone : 0492610037

Adresse internet : <https://www.sisteron.com/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 12B0F96F-E883-9F35-9B5FB628F33019DE

Adresse postale : 22,24 rue Breteuil

Ville : Marseille

Code postal : 13006

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 12B0F97F-C860-336F-D501BD9D290617F7

Adresse postale : 22,24 rue Breteuil

Ville : Marseille

Code postal : 13006

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : af2d3477-c70e-479e-a652-81b7867c1c4b-01

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Remise des offres: Au lieu du 19/06/2026 à 17h00 au plus tard.
Lire 30/06/2026 à 17h00 au plus tard.

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Date d'ouverture des offres: Au lieu du 19/06/2026 à 17h00 au plus tard. Lire 30/06/2026 à 17h00 au plus tard.

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Conditions de participation: Au lieu de Date: 19/06/2026 17h00, lire Date: 30/06/2026 à 17h00

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE: Au lieu de Commune De Sisteron M. Daniel Spagnou - Maire 4 Place De La République 04200 Sisteron Tél : 04 92 61 00 37 Siret 21040209500017, lire Commune De Sisteron M. Jean-Pierre Templier - Maire 4 Place De La République 04200 Sisteron Tél : 04 92 61 00 37 Siret 21040209500017

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b7761909-010e-40b2-9358-349c9a3dc536 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/05/2026 à 09:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2026